

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 26 (1954)

Heft: 5

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

La nouvelle physionomie de la Foire suisse d'échantillons

par M. O. MEYER, sous-directeur

Différents facteurs déterminent l'aspect sous lequel se présente toute foire d'échantillons aux yeux de ses visiteurs, aspect qui relève de la composition des groupes industriels et de l'ordonnance des stands. La nature des industries et le nombre des entreprises participant à la manifestation, le caractère des bâtiments dans lesquels elle se tient et le principe d'esthétique sur lequel s'édifie l'œuvre d'ensemble sont d'une importance capitale. Dans un certain sens, la physionomie que revêt une foire d'échantillons peut être considérée comme le compromis intervenu entre deux tendances opposées ; c'est la recherche de cet équilibre qui constitue la tâche, souvent fort ardue, de la direction de la foire. L'acheteur réclame d'une telle manifestation qu'elle présente des qualités de concentration et de clarté, principes dont l'application lui permettra de bénéficier des avantages spécifiques qu'offre tout marché de ce genre, à savoir : « le maximum d'affaires sur le minimum d'espace dans le minimum de temps, avec le minimum de frais ». L'exposant, en revanche, n'a pas un intérêt immédiat à être trop rapproché de la concurrence ; ce qui importe pour lui, bien entendu, c'est de se trouver le plus en évidence possible. Il faut que la foire prenne une réelle envergure pour qu'il commence à se soucier du voisinage et du milieu qui lui sont propices, c'est-à-dire de la nécessité de s'intégrer au groupe que forme l'ensemble de ses concurrents.

Et c'est bien ce qu'il faut entendre quand nous disons que la physionomie de la foire s'ébauche au cours de nombreuses négociations entre les entreprises et leurs associations d'une part, la direction de la foire d'autre part, pour parler des destinées à concilier les divergences de vues. Quand la charpente de l'ensemble offre l'aspect de l'équilibre, il faut en attribuer le mérite à l'esprit de compréhension des exposants et à leur volonté de s'intégrer dans un ordre suprême ; il appartient alors à la direction de la foire de préserver l'œuvre commune des coups que pourrait lui porter tel membre récalcitrant. Aussi la direction de la foire aimerait-elle, ici même, exprimer toute sa gratitude aux quelque 2000 maisons dont les stands ont été déplacés en vue de la foire de 1954 et qui ont dû prendre, à cet effet, les mesures appropriées. Ces exposants ont ainsi permis d'atteindre un résultat qui, de l'avis de nombreuses personnes, ne pouvait être obtenu que sous l'effet de la contrainte.

Les nouvelles halles prévues pour la Foire de 1954 ont dû être édifiées dans l'espace de onze mois à peine. Au cours de cette même période, il a été nécessaire de modifier la structure de la plupart des groupes d'industries et de mettre le nouveau bâtiment à leur disposition. Si l'on songe qu'il fallait encore instaurer un système de participation alternée pour certaines branches de l'industrie des machines qui exposeront à tour de rôle, tous les deux ans, on avouera que la XXXVIII^e Foire suisse d'échantillons de Bâle (8-18 mai 1954) ne saurait guère se présenter sous un aspect plus différent qu'il ne l'a jamais été.

... La participation des industries suisses à la Foire d'échantillons de Bâle est tout à fait remarquable. A la suite de l'alternance qui interviendra à partir de cette année dans la participation de deux branches de l'industrie mécanique, une centaine de maisons de l'une de ces branches ne seront pas représentées à la Foire de 1954 ; ce sont les groupes techniques qui bénéficient de ce gain de surface d'exposition. Les bâtiments de la foire sont occupés jusqu'en leur dernier mètre carré. Cette année aussi, il n'a pu être tenu compte des demandes de très nombreux intéressés, en particulier dans les groupes des arts ménagers et de l'alimentation. Aucun programme d'extension n'ayant d'ailleurs été prévu pour ce dernier, il s'ensuit qu'environ deux cents entreprises de ce domaine n'ont pas trouvé accès à la foire prochaine.

L'édification des nouvelles halles a fait de la Foire suisse d'échantillons une foire de grande envergure. Il est dès lors particulièrement indiqué de préparer minutieusement sa visite à l'aide du catalogue. A la suite de l'élargissement général qui s'est opéré, la foire de 1954 présentera des qualités d'ordonnance et de concentration plus remarquables que jamais. Cette répartition systématique ne peut que faciliter grandement à l'acheteur qui aura eu soin de s'orienter d'avance, la conclusion rapide d'affaires, tout en lui permettant d'utiliser au mieux le temps dont il dispose.

Le miracle de la pompe à chaleur

Le manque de charbon dont nous pâtissons lors de chaque guerre a mis en vedette une nouveauté issue de l'industrie suisse et qui commence à faire son chemin dans le monde. Il s'agit de la pompe à chaleur.

Mais qu'est-ce que cette mystérieuse machine ?

Précisons tout d'abord qu'elle n'a rien de commun avec une pompe à eau ou une pompe à vide. Sa fonction est de valoriser les calories d'une « source de chaleur à basse température ».

Si cette association de termes peut paraître singulière, c'est parce que l'on confond trop souvent chaleur et température. On ne devrait jamais dire : « Quelle chaleur ! », mais bien : « Quelle température ! » En effet, un corps froid, tout comme un corps chaud, est capable de donner de la chaleur. Exemple : 100 litres d'eau se refroidissant de 80° à 60° C cèdent autant de chaleur que 10 litres se refroidissant de 80° à 60° C, soit 200 calories dans les deux cas. Mais dans le premier cas, les

MOSAÏQUES S.A.

Carrelages-Revêtements-Mosaïques

TÉLÉPHONE 6 83 75

37, RUE DU NANT

G E N È V E

ADMINISTRATEUR : M. ROUX



Miroiterie Romande

LAUSANNE

Terreux 23 Téléphone 22 48 53

Fabrique de glaces argentées

Glaces pour vitrages

Glaces de couleur

Marmorites

Verre à vitre, verre épais

Verres spéciaux

Ateliers de biseautage,

polissage, argenture

MAESTRIA

La marque des beaux et bons

papiers peints

du spécialiste

Adolphe Meystre s. a. - Saint-Pierre 2 - Lausanne



Menuiserie Lausannoise S. A.

Mousquines 10

Téléphone 22 49 33

TRAVAUX D'ART ET DE BATIMENT

AGENCEMENTS

TOUTES RÉPARATIONS - STORES

Dir. : J.-L. Santagiuliana

calories libérées sont à basse température et ne peuvent pas être utilisées directement au chauffage d'un local ; dans le second cas, elles sont à même de servir telles quelles.

Le rôle de la pompe à chaleur est d'extraire (ou pomper) les calories à basse température d'un fluide ou d'un liquide quelconque pour les transformer, par l'intermédiaire d'un travail mécanique, en calories à haute température.

Tous ceux qui ont manié une pompe à vélo savent qu'après quelques coups de piston l'extrémité inférieure de la pompe s'échauffe. C'est sous sa forme la plus élémentaire l'organe principal de la pompe à chaleur : le compresseur, dont l'action mécanique élève la température de l'air ou du fluide gazeux utilisé.

Les autres éléments sont constitués par des échangeurs de température placés à l'amont et à l'aval du compresseur. Dans l'échangeur d'amont circule, à contre-courant du fluide aspiré par le compresseur, le fluide ou le liquide dont on désire extraire les calories, par exemple l'eau d'une rivière ou d'un lac. Dans l'échangeur d'aval circule, à contre-courant du fluide comprimé et échauffé, le fluide ou le liquide destiné au transport à leur lieu d'emploi des calories ainsi « vaporisées » (chauffage de locaux, distribution d'eau chaude, etc.). Quelques appareils accessoires sont encore nécessaires.

Le bilan économique de l'opération diffère selon les conditions locales et momentanées. Il dépend en grande partie de la température moyenne de la source de chaleur et des conditions de fourniture de l'énergie électrique indispensable à la commande du compresseur et des appareils.

Comparé au chauffage électrique direct, ce bilan est en moyenne le suivant :

Alors que le chauffage électrique direct ne produit, quel que soit le système employé, que 850 calories par kilowatt-heure, une installation de pompe à chaleur peut fournir 2000 à 2500 calories par kilowatt-heure. Ce résultat surprenant est dû au fait que dans le premier cas, l'énergie électrique sert à créer des calories, tandis que dans le second elle ne fait que transformer les calories à basse température dont on dispose en calories à haute température.

En réalité, l'emploi de cette machine se trouve limité par l'importance des frais d'installation, eux-mêmes fortement influencés par les conditions locales. Son adoption est donc à examiner dans chaque cas particulier. Elle est surtout intéressante dans les régions où le charbon est rare et aux endroits où l'on dispose d'eau en abondance et à proximité immédiate. Dans l'installation modèle réalisée par l'Ecole polytechnique fédérale, et qui sert au chauffage à distance de tout un quartier de Zurich, c'est la Limmat qui constitue la source de chaleur.

Et voilà une performance de plus à l'actif de notre industrie suisse.

A temps nouveaux, solutions nouvelles

Avec le vieillissement général des populations, le problème de l'assistance aux gens âgés doit prendre dans toute l'Europe une importance grandissante. En Scandinavie, après une période « collective » où l'on a pensé surtout à construire des asiles de vieillards et sans que l'utilité de ces institutions soit maintenant mise en doute, l'attention est de plus en plus attirée sur l'avantage économique et humain de permettre aux personnes âgées de rester chez elles, au moins lorsque leur état de santé n'exige pas des soins constants. Le développement de l'aide ménagère à domicile est un des principaux moyens de parvenir à ce résultat.

D'après « Informations sociales », Paris, septembre 1953.

Savez-vous que...

... dans une enquête faite en Grande-Bretagne, en 1948, sur la situation de la ménagère, 50% des ménagères constataient qu'elles éprouvaient une fatigue excessive après leur travail, y compris celles, nombreuses, qui n'avaient pas de jeunes enfants? Leurs griefs principaux se portaient sur les conditions de travail défectueuses du logement, le surpeuplement, le manque de place réservée aux jeux des enfants, les cuisines mal conçues, sans placards adéquats, la difficulté de faire la lessive, la nécessité de travailler sans relâche, et sans jour d'un loisir leur permettant d'avoir d'autres intérêts en dehors de la famille?

... selon une enquête suédoise, on lave environ 130 kg. de linge par personne et par an (dont 20 kg. de grosses pièces, draps, etc.), soit plus d'une demi-tonne pour un foyer de quatre personnes?

... l'activité ménagère absorbe en moyenne largement plus de soixante heures de travail hebdomadaire par foyer?

La vaste documentation que fournissent les « Informations sociales » de l'UNCAF (Paris) nous permettent de vous faire connaître ces chiffres.

ÉLECTRICITÉ
E. WEBER

LAUSANNE RUE NEUVE 3 TÉLÉPHONE 23 46 97

NOUVEAU !

Dans le cadre de notre action pour la protection de la famille, nous offrons dès maintenant notre nouvelle

ASSURANCE - FAMILLE

garantissant par une seule police tous les membres de votre famille contre les accidents et la responsabilité civile.

Rabais jusqu'à 20 %

Un renseignement ne coûte rien...



Siège social : 2, av. Benjamin-Constant - LAUSANNE

GISLING S.A. Fonderie de Moudon



Fonte sanitaire

Bureau de vente et dépôt:

GISLING S.A. ci-devant Fonderie du Vallon

Rue de Genève 97, gare de Lausanne-Sébellon

Tél. (021) 24 43 84